



ÉVÈNEMENT - AGRICULTURE - MASSIF DU JURA

4^{ème} Concours des Prairies Fleuries : le Prix d'excellence régional pour Philippe Canteux, de Château-des-prés (Jura)

Avec le soutien financier des régions de Franche-Comté et de Rhône-Alpes, le Parc Naturel Régional du Haut-Jura a organisé les 21 et 22 septembre son 4^{ème} Concours des Prairies Fleuries. Cette année, le concours s'est focalisé sur les pâturages extensifs, type pelouses sèches.

→ Résultats

- Prix d'excellence agri-écologique : **Philippe CANTEUX - GAEC des FRASSES – CHÂTEAU-des-PRES (Jura)**

Sociétaire de la Fruitière de Grande-Rivière-Morbier

Parcelle « Sur Bauzonnet » (Villard sur Bienne)

Ce prix récompense la prairie présentant le meilleur équilibre entre production de fourrage de qualité et préservation de la biodiversité.



- Prix spécial du Jury 1 :

TARBY Claude et BEGIN Christian - Groupement Pastoral du BAYARD – CHATEL-BLANC (Jura)

Sociétaire de la Fruitière de Foncine-le-Haut

Parcelle « Sur le Bayard » (Foncine-le-Haut)

- Prix spécial du Jury 2 :

GADIOLET Romain et Claire - SCEA des PRES FERREY - LA CHAUMUSSE (Jura)

Sociétaires de la Fruitière de Grande-Rivière-Morbier

Parcelle « Les Putets » (Grande Rivière)

- Prix des Jeunes Pousses :

MERMET Marc - EARL des BOUVIERS – GRANDE-RIVIERE (Jura)

Sociétaire de la Fruitière de Grande-Rivière-Morbier

Parcelle « Les Bouviers » (Grande Rivière)

Ce prix est organisé avec les enseignants afin de sensibiliser les jeunes à la gestion de la biodiversité prairiale. Cette année, ce jury était assuré par deux classes de 5^{ème} du Collège Notre-Dame de Morez (enseignant référent : Norbert Balon, professeur de SVT). Les élèves ont visité les parcelles le vendredi 30 septembre.



→ Le concours en bref

- Cette année, le concours concernait les pâturages des bassins laitiers des coopératives de Chézery-Forens, Grande-Rivière-Morbier, du Lac-des-Rouges-Trites et de Foncine-le-Haut et a rassemblé 10 exploitations.

- Le jury a évalué les qualités agronomique, écologique, paysagère et mellifère des parcelles de pelouses sèches proposées par les exploitations candidates. Il a visité les parcelles les 21 et 22 septembre derniers, en présence de l'exploitant ou d'un de ses représentants. Ce jury était présidé par le Professeur François Gillet (Université de Besançon).

→ **Place maintenant au Concours national !** - Vainqueur régional, Philippe Canteux est de fait qualifié pour la finale nationale, dont les résultats seront proclamés le 3 novembre prochain au Ministère de l'Agriculture, à Paris, à l'occasion de la remise des prix du 2^{ème} Concours National. Rappelons d'ailleurs que la Filière Comté avait remporté l'an passé le Grand Prix lors du 1^{er} concours national, grâce à Bernard Salvi, de Chapelle-des-Bois (Doubs).

Contact Parc Naturel Régional du Haut-Jura : Jean-Yves Vansteelant, Chargé de mission agri-environnement – 06 76 30 89 39 - jy.vansteelant@parc-haut-jura.fr

Contacts Presse Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté

CIGC – Florence Compagnon – 03 84 37 37 00 – f.compagnon@comte.com / **Nansen Développement** - Nicolas Bouveret – 06 83 40 02 29 – nicolas@nansen.fr

Le Comté nous apprend à savourer le temps

Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté

Avenue de la Résistance - BP 20026 - 39801 Poligny Cedex - Tél. 03 84 37 37 00 - Fax 03 84 37 07 85 - www.comte.com

Le Comité Interprofessionnel créé par décret n° 63-575 du 11 juin 1963. Le logo «Comté clochette» est une marque de certification propriété du CIGC.

